

**PROCES VERBAL  
du CONSEIL D'ECOLE  
du mardi 11 février 2014**

**Présents :**

M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole  
Mmes. ERABLE, TEXIER, ROSSIGNOL Enseignantes Adjointes  
Mrs. ORLEAT, PASQUIER Enseignants Adjoints  
M. CHEVAL Enseignant du RASED  
Mme VIVIEN Adjointe Mairie  
Mme HOMON Déléguée départementale de l'Education nationale.  
Mmes SAUVIGNON, ORLEAT, POURRET, LECOMTE, NOININ C,  
WIDEROWSKI, LOCHON, LHOPE, LALANDE , NOININ G et M. BLOUIN parents d'élèves élus  
titulaires et suppléants  
Mme ROUX Animatrice municipale (invitée par le Président)

**Excusés :**

M. ROUGIER Inspecteur de l'Education Nationale.  
M. TALLIEU Maire de La Tremblade  
Mme. OSTA-AMIGO Adjointe en charge des affaires scolaires.  
M. RAYNAL Psychologue scolaire  
Mrs. BICHON, AUDRAIN, PETIT et Mmes PAILLART, MARCHAND, MONNET Enseignants adjoints  
Mme GASS, GARNIER, TOURNADE parents d'élèves élus

**Ouverture de la séance :** 18h00

Secrétaire de séance : Mme TEXIER

**1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 19 novembre 2013.**

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.  
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

**2- La vie scolaire**

**Restaurant scolaire**

**Intervention de Mme Maureen Roux :**

Mme Roux a été recrutée pour encadrer les enfants au restaurant scolaire et seconder Mme Bardaud aux APE.

Au restaurant scolaire, les enfants se placent comme ils le souhaitent, mais la situation peut dégénérer et entraîner la séparation de certains élèves.

Les représentants de parents indiquent que des enfants calmes seraient séparés de leurs amis pour être aux tables des enfants plus perturbateurs dans le but de les calmer. Mme Roux précise que ce n'est pas une règle établie.

Elle essaie de mettre en place de nouvelles règles de vie mais elle reconnaît que le plus gros problème est le bruit et qu'il existe des conflits qui peuvent aller jusqu'à des échanges de coups.

A ce sujet, M Guérin a dû intervenir auprès de deux enfants sur la pause méridienne (même si ce moment est de la responsabilité de la municipalité) suite à une demande du personnel communal et a contacté les parents responsables pour les informer des faits de violence. Celui-ci indique qu'il serait nécessaire que la mairie applique des mesures plus fortes comme une exclusion temporaire, la cantine n'étant pas un service obligatoire.

Il serait intéressant de repérer les « meneurs » et de les isoler seul à une table : Mme Roux précise que peu de places sont disponibles. Le Conseil souhaiterait que la formation du personnel soit réelle.

Devant les conflits, notamment entre les élèves du cycle 3, le personnel de cantine avait proposé de garder les enfants les plus perturbateurs jusqu'à 13h20 et qu'ensuite les enseignants viendraient chercher ces élèves.

Refus des enseignants : la gestion du temps de cantine ne relève pas des enseignants et une pause, si courte soit-elle, est nécessaire aux élèves avant la remontée en classe.

Les représentants de parents ont pris contact avec la mairie pour assister à un repas.

Le Conseil constate, après les explications de Mme Roux, qu'il n'existe pas réellement deux services de cantine et que les élèves se retrouvent à plus de 140 dans la salle du restaurant scolaire pendant de longues minutes. Mme Roux aurait proposé de faire deux services distincts : on lui aurait opposé le manque de temps.

**Le Conseil d'école demande que cette proposition soit sérieusement étudiée par la municipalité et qu'en cas de refus celui-ci soit argumenté** : il semble en effet tout à fait possible d'organiser 2 services de 40 minutes.

Cette demande est adoptée à l'unanimité (moins une voix).

#### Question sur les menus :

Les fournisseurs des fruits et légumes ont changé : la qualité s'est améliorée ; ceux de la viande et surgelés plus récemment donc pas assez de recul pour juger d'une amélioration.

Un problème de commande a induit, un jour, des menus différents entre la maternelle et l'élémentaire.

#### **Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre : activités et sorties pédagogiques. :**

Spectacle de Noël : projection d'un film « Belle et Sébastien » au cinéma le Cristal de Ronce, très apprécié par les élèves et les enseignants.

Confiserie de Noël : le père Noël en chocolat (Chocolat KINDER) offert par la municipalité a été très apprécié des enfants.

Pour tous les CP : Sortie à l'aquarium de la Rochelle très réussie. Atelier sur l'histoire du poisson-clown le matin puis rechercher les poissons de l'histoire dans les aquariums l'après-midi.

Les CP-CE1, CE1 et la classe de CLIS continuent à décroquer en arts visuels (thème de l'hiver puis prochainement du carnaval).

Le CM2 a commencé une correspondance scolaire avec une classe de Lagord, les CM1 poursuivent leur travail sur une enquête policière.

#### **Projets de sorties scolaires et activités éducatives.**

CP : Ile d'Aix en juin 2014 (date à préciser)

CE1 : Musée des vieux commerces Rochefort + pont transbordeur jeudi 15 mai 2014

CE1 : Clocher de Marennes et accrobranche La Gataudière mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014

CE 2 : Zoodysée Chizé jeudi 19 juin 2014

CM1 et CM2 : Brouage mardi 15 avril 2014

CLIS, CE2/CM1, CM1 et CM2 : Futuroscope jeudi 12 juin 2014

Les sorties vélos sont reconduites en fin d'année.

Sortie vélo sur la journée pour les CP/CE1 et CE1 le vendredi 30 mai 2014

CM1 et CM2 Phare de La Coubre (Aller à vélo retour en car) fin juin 2014 (date à préciser)

CLIS et CE2/CM1 Poursuite du projet « Ecole et cinéma » 2<sup>e</sup> projection

Roller en 4<sup>e</sup> période et voile en 5<sup>e</sup> période pour les CM1

Piscine pour les CP, CE1 et CLIS au mois de juin

Prévention sécurité routière : en attente de confirmation.

### Coopérative scolaire.

Le solde de la coopérative scolaire est de 6365.17 €.

#### Dépenses :

2 dictaphones : 71.37 € (demande de M Bichon). Cela permet aux élèves de CLIS d'avoir l'enregistrement des sons dans le cadre de l'apprentissage de la lecture.

Aquarium : 336 € de transport + 294.90 € d'entrées

#### Recettes :

Vente de photographies : 826.25 € de bénéfices pour 2873.85 € de vente. La gestion des commandes de photographies est toujours très lourde et un changement de photographe scolaire est envisagé pour l'année prochaine en accord avec la maternelle.

Bénéfice kermesse et autres activités : 1600 € versé par l'APE

### Activités pédagogiques complémentaires (APC).

Elles se poursuivront jusqu'aux vacances de Pâques.

Certaines difficultés avaient été rencontrées dans la gestion APC/APE : les changements de groupes d'APC en cours de période sont difficilement gérables au niveau des APE. Les enseignants conserveront dorénavant des groupes fixes en APC sur toute la période.

### Absences des élèves pour convenances personnelles en dehors des vacances scolaires.

Nous faisons face cette année à de nombreuses absences pour des vacances familiales pendant le temps scolaire : le Conseil des maîtres tient à préciser qu'il déplore cet état de fait et qu'en aucun cas, malgré les demandes de certains parents, le travail ne sera préparé avant le départ de l'élève. Même si ces absences sont justifiées et qu'on ne peut s'y opposer, elles sont préjudiciables aux apprentissages et vont à l'encontre de l'obligation scolaire.

### Site internet.

Il est rappelé que suite aux visites sur notre site, il est normal que des photos de nos élèves apparaissent sur la recherche Google. Le seul moyen d'éviter cela serait de créer un site sécurisé avec mot de passe mais cela irait à l'encontre du souhait de faire connaître notre école. De plus, les responsables des enfants photographiés ont signé une autorisation.

## **3- Le cadre de vie**

### Budget municipal 2014

#### Fonctionnement :

Fournitures : 50 € par enfant pour 158 élèves présents le 3 sept 2013 soit 7900 € au total.

Livres et disques : 1040 € et 150 € d'abonnement à l'Ecole des Loisirs.

Fêtes et cérémonies : 250 €

Projet d'école : 5200 €

Matériel de sport : 900 €

#### Investissement :

Classe de CP : petits meubles rangement 1114.68 €, classe de CP/CE1 : aménagement coin lecture banquette + meuble albums 622.71 €, classe de CE1 meubles de rangement + aménagement du coin lecture 1670.81 €, classe de CE2 meubles de rangement + aménagement du coin lecture 1167.30 €.

Le câblage des salles de classe a été demandé : vu le coût élevé la connexion par CPL pourrait être la solution envisagée.

Il a été demandé également le remplacement, sur un plan pluriannuel, des tubes cathodiques par des écrans plats.

#### Subvention :

Le coût total des sorties scolaires pour l'année 2013/14 s'élève à 6838.60 € : une subvention de 5200 € est demandée à la commune sur le budget 2014, le solde étant financé par la coopérative scolaire avec l'aide de l'APE.

Mme Osta-Amigo a précisé que le budget 2014 serait un budget de transition en attendant les futures élections. Les gros travaux comme le câblage ne semblent pas envisageables.

### Plan AIRE

Les ordinateurs demandés sont arrivés au nombre de 12. Ils sont en tous points semblables à ceux de la salle informatique. Ils pourraient permettre d'uniformiser cette salle et de remplacer les PC défectueux.

On aimerait mettre les ordinateurs restants dans les classes.

### Travaux

Une liste de petits travaux sera adressée aux services techniques pour les vacances d'hiver.

Les alarmes sur les portes accédant à la terrasse ont été posées : elles ne sont pas assez fortes et ne sont audibles qu'au 2<sup>e</sup> étage : il faudra donc revoir le système. Un représentant élu précise que cette alarme n'est pas aux normes car elle peut être coupée.

La réfection du préau pourrait avoir lieu durant les vacances de printemps : le projet de fresque pourrait être entrepris à la rentrée 2014.

La réfection de la cour devra faire l'objet d'un projet complet (sol, structure de jeux, agrandissement du préau, marquage au sol...).

### Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Ce document obligatoire a été profondément remanié : il a pour but d'organiser le confinement en cas de danger extérieur.

Il est présenté au Conseil d'école et communiqué à M. Blouin, représentant des parents élus auprès du Directeur, pour émargement.

M. Guérin participera à une animation pédagogique concernant ce plan : il pourra alors recevoir quelques modifications.

On remarque que les plans de l'école sont obsolètes et qu'ils auraient besoin d'être totalement remaniés car ils datent de la construction de l'école soit une cinquantaine d'années. Ce sont d'ailleurs ceux qui sont affichés dans les bâtiments et qui sont peu lisibles.

## **4- Questions diverses**

- 1) *Possibilité d'inviter des personnes de l'Association de parents à l'approche des manifestations.*

Pas d'opposition du Conseil d'école

- 2) *Fournisseur restaurant scolaire.*

cf « Vie scolaire »

- 3) *Différence repas maternelle / élémentaire*

cf « Vie scolaire »

- 4) *Gestion de conflit restaurant scolaire*

cf « Vie scolaire »

- 5) *Présence des parents au restaurant scolaire*

cf « Vie scolaire »

- 6) *Réfection du préau*

cf « Travaux »

- 7) *Fête de l'école*

Le projet chant est toujours d'actualité. Mme Pasquier pourrait être mise à contribution pour la réalisation de ce projet : il faut voir avec elle les conditions d'intervention et l'élaboration d'un projet si son intervention dépasse 3h00.

- 8) *Aménagement cour d'école*

cf « Travaux »

- 9) *Accompagnement des sorties scolaires*

Suite à une demande des représentants de parents et pour que les parents puissent s'organiser quand ils souhaitent encadrer une sortie, le planning des différentes activités sera en ligne sur notre site. Attention ! Des changements peuvent intervenir (transport, météo...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2014 à 18h00.

La secrétaire de séance :

Le Président :

Mme TEXIER



M GUERIN

